les améliorations dans d'autres parties du fleuve, des vapeurs de 2,400 tonneaux et des navires à voiles de 1,200 sont venus dans

le port.

"A l'exception des quais de la baie d'Hochelaga, de la rue Monarque, près Victoria, Bassin Bonsecours, les constructions du port actuel ont été terminées en I843. A cette époque, le trafic de l'intérieur se faisait à l'aide de petites barges dont aucune ne portait plus de cent tonneaux. Le port actuel était suffisant pour de pareilles embarcations et les petits navires océaniques.

"En 1848, les canaux du St Laurent furent ouverts et propres aux navires de 800 tonneaux. Ces navires ne peuvent cependant aller au-delà du Lac Ontario, parce que les écluses du canal Welland n'ont que 26 pieds de large. Leur élargissement ouvrira la navigation de Montréal jusqu'à la tête du Lac

Supérieur pour les navires de cette dimension.

"Depuis 1853, les commissaires ont jugé qu'il était nécessaire d'étendre leurs quais et de faire de profondes et larges excavations dans le havre en enlevant les récifs, élargissant et allongeant l'entrée du havre, etc, etc. Depuis ce temps, les quais du Bassin Bonsecours, de la rue Monarque et de la Baie d'Hochelaga et le pier Victoria ont été construits, et l'augmentation des vapeurs trafiquant avec les localités voisines de Montréal est telle, ainsi que le commerce local généralement, que les commissaires construisent maintenant un nouveau quai de 300 pieds de long (qui pourra encore être étendu) et de 100 pieds de large dans le bassin Bonsecours, et ils construisent aussi un quai de 1,600 pieds de long en bas du pier Victoria jusqu'au dessous de l'hôpital militaire.

"Depuis longtemps, les commissaires sont d'opinion que les docks intérieurs sont essentiels au développement complet des avantages de notre position, et en vue de déterminer le meilleur site pour leur construction, question sur laquelle règne une grande diversité d'opinions et qui excite beaucoup de différents sectionnels, ils ont, l'année dernière, demandé l'opinion de trois ingénieurs américains éminents, qui, agissant d'après les instructions les plus larges et les plus libérales ont, après avoir étudié les mérites de tous les sites proposés jusqu'à ce moment, recommandé unanimement d'enclore une partie du fleuve entre la culée du pont Victoria et l'entrée du canal Lachine. Les commissaires adoptèrent cette recommandation et